

PROCÈS VERBAL DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITE D'AUDIT INTERNE DU CEA DE L'UNIVERSITÉ ABDOU MOUMOUNI DE NIAMEY

L'an deux mille vingt-et-un et le mardi huit juin s'est tenue dans le bureau du Secrétaire Général de l'Université, la première réunion du comité d'audit des CEA de l'Université Abdou Moumouni de Niamey.

Étaient présents à cette réunion (Cf. liste de présence en annexe).

L'ordre du jour de la réunion était l'installation et la prise de contact des membres du comité d'audit interne des CEA de l'Université Abdou Moumouni de Niamey.

Après le souhait de bienvenue et les présentations, le Président du comité d'audit a remercié tous les membres du comité présents pour avoir accepté de prendre part à cette importante réunion. Il a ensuite rappelé les principales attributions du comité d'audit prévues par l'arrêté N°00324/Rectorat du 04 juin 2021 portant création, attributions et nomination des membres du comité d'audit interne des Centres d'Excellence pour l'Afrique de l'Université Abdou Moumouni de Niamey. Ces attributions se résument comme suit :

- apprécier la qualité des procédures et l'efficacité du dispositif du contrôle interne, notamment en matière de couverture des risques et de conformité à la réglementation en vigueur permettant de garantir la qualité de l'information financière fournie ;
- examiner la cohérence du dispositif de gestion des risques (la cartographie des risques) et apprécier l'importance des risques, notamment ceux relevés dans les rapports des auditeurs internes et externes ;
- examiner les rapports, commentaires et recommandations des auditeurs interne et externe ;
- Informer le Recteur et la Direction de CERPP des risques économiques, financiers et opérationnels

Ce bref rappel très important a permis aux membres du comité d'être au même niveau de compréhension des attributions dudit comité.


Après ce rappel, le Président du comité d'audit a donné la parole à l'auditeur interne pour apporter plus d'éclaircissement sur les responsabilités de surveillance assignées au comité d'audit interne des CEA.

Prenant la parole, l'auditeur interne a souligné d'abord la nécessité de la création du comité d'audit pour les CEA de l'Université Abdou Moumouni afin de se conformer aux exigences du bailleur. Il a ensuite expliqué aux membres du comité que le rôle d'un comité d'audit consiste principalement au suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du processus de l'élaboration de l'information financière, ainsi que le suivi des missions d'audit.

L'ordre du jour étant épuisé, le président du comité a levé la séance.

Ont signé :

Président du Comité



Harouna Mounkaila

Secrétaire de séance



Ibrahim Chipkaou

Niamey le 08 juin 2021

Liste de présence (Réunion du comité d'audit interne
de l'université Abdou Moumouni)

Nom et Prénom -	Fonction	Téléphone
1. Ibrahim- Ghifkane	Auditeur interne	96 28 74 29 ^{chef}
2. KIMBA Beubarar	CAPIEF / WAN	96 49 07 60 ^{Beubarar}
3. MBUNKAILA Harouna	SG / WAN	96 25 59 52 ^{Janf}
4. ALFA Sani	chef SCP -	96 87 79 20 ^{AF}
5. Goni Malam Adji	chef SCAF	96 87 70 38 ^{Adji}